

# Voyage improbable au Lado

**Dans le cadre de la visite exceptionnelle de Patrick Maselis, le premier touriste à s'être rendu au tout nouveau Sud Soudan, partons sur ses pas au bureau de Juba pour poster des courriers souvenirs... un reportage inédit qui nous donne l'occasion d'évoquer les stigmates de la présence belge dans ces contrées méconnues.**

## Quand le Roi des Belges avait des rêves pharaoniques

Nous sommes dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les grandes puissances occidentales se sont partagé pratiquement la totalité du gâteau africain après la Conférence de Berlin de 1885. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, pour ne citer que les plus importantes, se sont entendues pour apaiser pour un temps les tensions liées à l'appétit de chacune de s'accaparer les richesses récemment découvertes en Afrique. Le roi des Belges, Léopold II, parvient à force de diplomatie, à s'arroger sous le couvert de « l'Association Internationale du Congo » un territoire de deux millions et demi de



kilomètres carrés situé au centre de l'Afrique. Cet immense territoire deviendra « L'Etat Indépendant du Congo » et sera la propriété personnelle du souverain, ce qui le différencie des colonies limitrophes toutes gérées par un Etat et non une personne privée. L'appétit venant en mangeant, Léopold II se rend compte que la partie située à l'Est de sa propriété est très difficile d'accès et tente par tous les moyens

d'ouvrir un couloir permettant d'avoir un accès au Nil. Il financera de ses propres deniers plusieurs expéditions afin d'explorer une zone située au nord est de son territoire ayant le Nil comme frontière naturelle, le Bahr-El-Ghazal. Le roi va signer en 1894 deux traités, l'un avec le Royaume-Uni et l'autre avec la France, lui permettant d'avoir les mains libres sur le territoire qu'il convoitait. Après cette partie diplomatique, il restait encore à occuper dans les faits la région. Il faudra attendre février 1897 pour qu'enfin une expédition belge sous la direction du commandant Louis Napoléon Chaltin arrive sur place et occupe le terrain.

Il a été relaté à travers trois articles publiés l'année dernière le contexte historique dans lequel s'est opérée la conquête de l'Enclave du Lado et les frictions fréquentes entre les autorités belges et anglaises au sujet de ce territoire perdu aux confins du Congo et de l'Ouganda.

## Le Lado d'hier et d'aujourd'hui

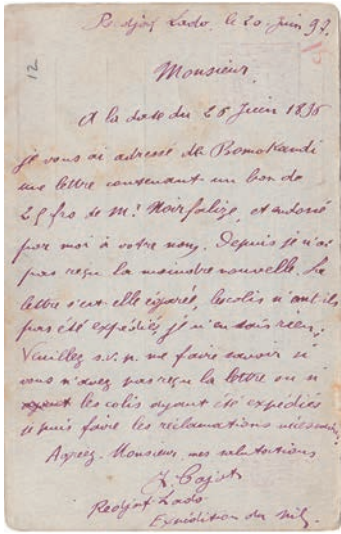
Très récemment en juillet 2011, le Sud Soudan sur lequel se situe le territoire du Lado aujourd'hui a obtenu son indépendance et a été reconnu comme membre à part entière de l'ONU dans la foulée, le 14 juillet, faisant de lui le 193<sup>e</sup> membre de l'Organisation des Nations Unies. Il est frappant de constater que plus d'un siècle après l'occupation belge de ce territoire, bien peu de choses ont changé. Nous aurons l'occasion de comparer à l'aide de documents d'époque et d'images prises très récemment après l'indépendance de ce territoire des similitudes, tant au point de vue géographique que dans la vie quotidienne des habitants actuels. Pour rappel, les Belges sont arrivés en février 1897 dans l'Enclave et ont eu à combattre dès leur arrivée les troupes mahdistes hostiles à toute intrusion étrangère sur le

territoire qu'elles contrôlaient. A la suite des combats de Bedden et Redjaf du 17 février 1897, les Belges fondent dans les mois qui suivent de nouveaux postes et investissent peu à peu le territoire. Cela ne s'est pas fait sans mal, plusieurs membres de l'expédition ont été blessés ou tués lors de ces combats.

Cette carte envoyée de Redjaf est une des rares qui nous soient connues **1**. Chance extraordinaire, nous avons retrouvé la tombe de l'expéditeur, Cajot, décédé des suites de ses blessures mal soignées **2**.

A la fin de l'occupation belge de l'Enclave, (l'Etat Indépendant est devenu le Congo Belge) cinq postes subsistent et seuls 14 Européens sont encore présents sur place. Un nouveau bureau de transit du courrier provenant du Lado par la voie du Congo s'ouvre en janvier 1909 à Dungu. C'est tout naturellement cette oblitération qui va être apposée sur le courrier en direction de l'Europe passant par le Congo **3**. On ne connaît qu'une poignée de courriers envoyés pendant les 2 dernières années de l'existence de l'Enclave passant par cette voie. Les timbres surchargés « Congo Belge » ont été très peu utilisés localement, seuls deux documents nous sont connus provenant de l'Enclave avec cette émission.





1 Entier postal à 15 centimes daté de Redjaf Lado le 20 juin 1897 envoyé vers la société « Belgika » à Matadi. Oblitération de BUMBA le 12 août 1897 soit 7 semaines après son départ de l'enclave. Cette marque de passage est très rare, n'ayant été en usage que pendant quelques mois.



2 La tombe du sous-officier Cajot.



3 Carte postale affranchie à l'aide d'un timbre à 15 centimes surchargé « CONGO BELGE » au type local I après que le Congo est devenu une colonie de l'Etat belge. La carte est expédiée de Yei le 13 juillet 1909 vers Bruxelles, marques de passage par Buta le 30 août et Léopoldville le 16 septembre 1909.

### La zone de la Méridi

Nous avons déjà évoqué précédemment les difficultés à surmonter et la réaction britannique suite à l'occupation de ce territoire situé au Nord du Congo. Après que Léopold II a dû, contraint et forcé, restituer par traité la zone de la Méridi aux Britanniques en mai 1906, il va néanmoins traîner les pieds et n'autoriser l'évacuation complète que près d'un an plus tard.

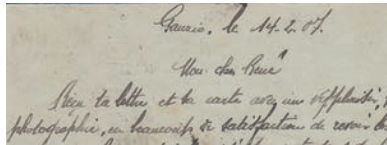
Cette carte 4 sera envoyée en février 1907 depuis le poste de Ganzio : c'est à ce jour le dernier document envoyé connu avant le retrait de la zone.

Les habitations traditionnelles dans la zone de la Méridi sont quasi identiques à celles trouvées 100 ans plus tôt, seule l'eau courante est venue améliorer un tant soit peu les conditions de vie sur place 5.

Cet entier au type Semeuse 6 est expédié le 21 juin 1905 du bureau de Compiègne vers un sous-lieutenant de la Force Publique (c'est le nom donné à l'armée présente dans l'Etat Indépendant du Congo) supposé être en poste près du Lac Tanganyika. La carte arrive à Léopoldville le 29 juillet 1905, au Lac Tanganyika, elle est redirigée vers Lado (indication au crayon bleu). Marque de transit par Ibembo le 8 janvier 1906 et arrivée à Lado où le préposé indique « inconnu à Lado » à l'encre rouge, elle repasse par le bureau ●●●



5 Habitations dans la zone de la Méridi.



4 Entier postal à 15 centimes écrit à Ganzio, le 14 février 1907 annulé à son passage à Lado le 3 mars 1907.

Il arrive sur l'ambulant du Nil le même jour et à Khartoum le 11 mars 1907. Le bureau de poste de Charleroi appose son cachet à l'arrivée le 25 mars 1907. Dans ce cas-ci l'entier a été annulé à la main par l'apposition d'une signature du préposé qui en plus d'être le « postier » du camp était aussi le secrétaire du commandant de l'Enclave. Il s'agit du seul cas rencontré d'une annulation manuelle sans que l'annulation « retta » de Khartoum soit apposée.

6 Voici un document exceptionnel à plus d'un égard. Tout d'abord, du courrier adressé au Lado est excessivement rare, ce qui est le cas de cet envoi après un détour vers une autre destination. Ensuite nous allons découvrir que le destinataire ne réside pas au moment de la réception de l'entier à l'adresse indiquée au Lac Tanganyika ni au Lado où il sera redirigé mais est en poste dans la zone de la Méridi.





7 et 8 Qui peut affirmer que près d'un siècle sépare ces deux photographies ?



11 La ville de Juba aujourd'hui.



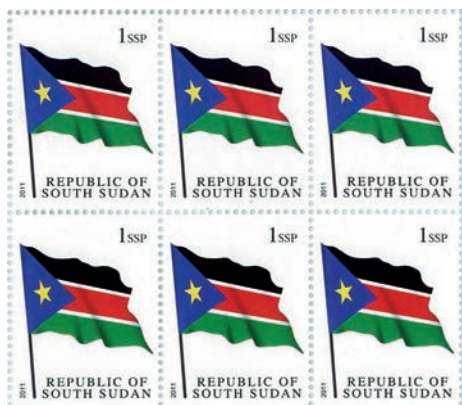
9



10



12 Bureau de poste de Juba : il est le passage obligé de Patrick Maselis, président du club de Monte-Carlo, pour envoyer un courrier souvenir.



13 Le premier timbre du Sud Soudan en bloc de six.



14. Un courrier d'exception qui fera date.

nom de Chaltin qui mena la première campagne d'occupation belge de l'Enclave en 1897.

## Poster du courrier à Juba

On peut estimer la population actuelle de la ville à 500 000 personnes – personne n'a pris soin de les compter – car la guerre a poussé de très nombreux villageois à venir se réfugier dans la capitale. Nous ne croisons en venant jusque-là que des villages désertés ou quasiment désertés. Si Juba 11 jouit d'une sécurité correcte, elle le doit aux nombreux soldats de l'ONU et autres militaires qui patrouillent mais la ville ne dispose ni d'eau courante, ni d'électricité. Quant à l'aéroport, c'est un hangar débordé où des dizaines d'avions de l'ONU peinent à trouver une place, les services de l'immigration sont relégués dans un coin perdu. Le voyageur doit prendre l'initiative de les dénicher, faute de quoi il rentrerait dans le pays sans le moindre cachet d'entrée... Sachant que si la zone sud est sûre, la région voisine au nord, le Kordofan, est une zone de conflit extrêmement dangereuse puisque 3 casques bleus et 600 Soudanais y ont été tués pendant le temps de notre voyage. Nous voici au bureau de poste de la capitale 12, Juba, qui vend depuis peu les timbres-poste 13 du nouvel Etat. Tout le courrier doit encore transiter par Khartoum début septembre lors de notre passage, car l'Etat du Sud Soudan n'est pas encore membre de l'UPU; lorsque ce sera le cas, le courrier pourra partir par l'Ouganda. Le bureau est de taille modeste et comporte trois guichets, moins d'une dizaine de personnes y travaillent. L'employé derrière le guichet a bien mérité son salaire ce jour-là au vu du nombre d'enveloppes souvenir 14 que nous avons préparées et qu'il lui appartient d'expédier !

Patrick Maselis  
et Vincent Schouberechts